



## Communiqué de l'intersyndicale DGDDI aux agents des douanes

L'intersyndicale DGDDI s'est réunie le 17 avril.

Elle a pris acte, qu'à ce jour, aucune issue raisonnable ne semble se dessiner.

En conséquence, elle continue d'accorder son soutien plein et entier à tous les agents mobilisés.

Ces derniers font montre, à la fois, d'un sens des responsabilités et d'une très forte détermination.

À l'inverse, les responsables administratifs choisissent la manière forte et la provocation en multipliant les engagements de procédure disciplinaire, dont on se demande bien ce qu'il en restera, à part une ambiance exécrable installée dans la durée.

La position du Ministère qui veut qu'on signe d'abord, à ses strictes conditions à lui et qu'on négocie (quoi donc d'ailleurs ?!!) après, n'est tout simplement pas acceptable.

### **Nous appelons donc à amplifier les mobilisations.**

- D'abord, persister dans l'exercice des contrôles renforcés : les douaniers font leur travail, n'en déplaise au directeur général, qui s'est engagé dans la voie hasardeuse, voire illégale d'engagement de procédures disciplinaires à l'encontre d'agents qui effectuent leurs missions pour lesquelles ils ont prêté serment ! Aucun agent des douanes n'a jamais prêté allégeance à Eurostar, Eurotunnel, ADP, Vinci ou Eiffage !
- Nous soutenons l'idée des « jeudis noirs » de la Douane (chaque jeudi, une action à un ou plusieurs endroits, sans s'interdire bien sûr des mobilisations à d'autres occasions) dans le but d'installer les actions dans le temps, ce à quoi le Ministère pousse les agents.
- Par ses ordres interdisant aux collègues d'effectuer des contrôles LCF, l'administration a elle-même initié la grève du contentieux ! Nous soutenons donc les collègues qui ont remis leurs sommiers contentieux à la hiérarchie, ils n'ont fait qu'appliquer ces ordres à la lettre !

**L'intersyndicale s'inscrit sans réserve dans le cadre de ces actions.** Elle demande au ministre et au directeur général d'être capables d'entendre la colère des douaniers mobilisés et de renouer le fil des négociations qu'ils ont rompues depuis le 26 mars.

Les douaniers, qui n'ont jamais cessé d'exercer leurs missions de service public avec sérieux et professionnalisme, demandent une juste prise en compte des efforts auxquels ils consentent au quotidien. Au pouvoir politique de démontrer maintenant qu'il tient lui aussi à la sécurité du territoire et la bonne perception des recettes publiques, en renouant le dialogue avec les représentants élus du personnel.

Paris, le jeudi 25 avril 2019